



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR TÉLÉCONFÉRENCE LE :

**MERCREDI 25 MARS 2020, À 16:30 HEURES**

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

### **Étaient présents à Sainte-Julie :**

Monsieur Yves Corriveau	Président et Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Daniel Plouffe	Vice-Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

### **Participaient par téléconférence :**

Madame Diane Lavoie	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Jacques Portelance	Délégué substitut de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Suzanne Roy	Déléguée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Yves Corriveau.

### **Étaient également présents à Sainte-Julie :**

Monsieur Marco Carrier	Directeur par intérim
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour amendé;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 février 2020;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 5 février 2020;
5. Ressources humaines – Résolutions;
  - 5.1 Départ à la retraite d'un capitaine
  - 5.2 Promotion comme capitaine – Gendarmerie
  - 5.3 Départ de policiers réguliers
  - 5.4 Départ de policiers temporaires
6. Administration et finances – Résolutions;
  - 6.1 Adoption de la liste des comptes à payer
  - 6.2 Augmentation de la limite de la carte de crédit Visa Affaires Desjardins (Nathalie Guérin)
  - 6.3 Demande d'une carte de crédit Visa Affaires Desjardins (Marco Carrier)
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
  - 7.1 Règlement 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne – Avis de motion et dépôt de projet
8. Dépôt de documents;
  - 8.1 Correspondances
  - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

### **POINT 1** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :30 heures.

CA-20-2125

### **POINT 2** **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie  
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

#### **ET RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour amendé avec l'ajout des points 6.2 et 6.3 de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2126

### **POINT 3** **RÉSOLUTION** **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 février 2020**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2020;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès  
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 février 2020 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2127

POINT 4

### RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 5 février 2020

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 5 février 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Portelance

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 5 février 2020;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 5 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5

### RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-20-2128

POINT 5.1

#### RÉSOLUTION

Départ à la retraite d'un capitaine

ATTENDU la décision de Monsieur Gilles Villemaire de prendre officiellement sa retraite après quarante-trois ans (43) de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Gilles Villemaire au 1<sup>er</sup> avril 2020;

ATTENDU que Monsieur Gilles Villemaire est capitaine au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse  
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Gilles Villemaire et de la rendre effective au 31 mars 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2129

### **POINT 5.2** **RÉSOLUTION**

**Promotion comme capitaine – Gendarmerie**

ATTENDU le départ à la retraite du capitaine Gilles Villemaire;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau capitaine;

ATTENDU que nous avons reçu une (1) candidature, celle du sergent Sébastien Guillemette et que celui-ci a participé à une journée d'évaluation des compétences, dirigée par la firme M2D Leadership;

ATTENDU la demande présentée par la Directrice des ressources humaines, Madame Marie-Ève Mazza;

ATTENDU qu'il y a lieu d'attribuer au sergent Sébastien Guillemette la fonction de capitaine;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé  
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER une promotion au sergent suivant afin de lui conférer le statut de capitaine de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent:

- Monsieur Sébastien Guillemette

DE RENDRE effective ladite promotion au 29 mars 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2130

### **POINT 5.3** **RÉSOLUTION** **Départ – Policiers réguliers**

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, faisant état que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de policier régulier :



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Serge Jutras;
- Jean Farah.

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte  
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier régulier et DE LA RENDRE effective au 1<sup>er</sup> mars 2020;

- Serge Jutras

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier régulier et DE LA RENDRE effective au 7 mars 2020;

- Jean Farah

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### POINT 5.4

#### RÉSOLUTION

#### Départ – Policier temporaire

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, faisant état que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de policier temporaire :

- Antoine Ménard;
- Étienne Langelier-Pelletier;
- Sébastien Gingras.

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle  
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 18 mars 2020;

- Antoine Ménard

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 21 mars 2020;

- Étienne Langelier-Pelletier

CA-20-2131



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 4 avril 2020;

- Sébastien Gingras

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 6** **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS**

CA-20-2132

#### **POINT 6.1** **RÉSOLUTION** **Adoption de la liste des comptes à payer**

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.1 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard  
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

**ET RÉSOLU :**

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 904 235,28 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2133

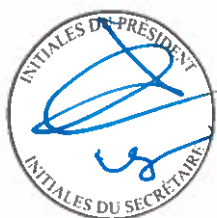
#### **POINT 6.2** **RÉSOLUTION** **Augmentation de la limite de la carte de crédit Visa Affaires Desjardins (Nathalie Guérin)**

ATTENDU la résolution CA-19-2029 adoptée par le Conseil d'Administration le 22 mai 2019 qui requérait auprès de la Caisse populaire Desjardins l'émission d'une carte de crédit pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au nom de Nathalie Guérin pour un montant de 2 500,00\$;

ATTENDU la situation actuelle entourant la pandémie COVID-19 ainsi que la nécessité de procéder à divers achats en ligne en raison notamment, des entreprises fermées;

ATTENDU l'augmentation des acquisitions en ligne, la limite de crédit de 2 500 \$ n'est plus suffisante;

ATTENDU qu'il y a lieu d'augmenter la limite des dépenses autorisées à cette carte de crédit à 10 000,00 \$;



No de résolution  
ou annulation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès  
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

DE REQUÉRIR de « Visa Affaires Desjardins » l'augmentation de la limite des dépenses autorisées à la carte de crédit au nom de Nathalie Guérin pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au montant de 10 000,00 \$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### POINT 6.3

#### RÉSOLUTION

**Demande d'une carte de crédit Visa Affaires Desjardins (Marco Carrier)**

ATTENDU la résolution CA-19-2060 adoptée le 24 septembre 2019 par le Conseil d'Administration nommant Marco Carrier Directeur par intérim de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire faire émettre une carte de crédit pour Monsieur Marco Carrier;

ATTENDU que Desjardins Entreprises requiert l'adoption d'une résolution de la Régie;

ATTENDU que l'émetteur requiert qu'il y soit précisé que:

- a) La Régie délègue au Directeur par intérim, MARCO CARRIER, le pouvoir de contracter en vue de l'émission d'une (1) carte de crédit pour lui incluant son renouvellement à l'échéance et son remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec ou autrement précisé par la Régie;
- b) La Régie demeure débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation de la carte et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;
- c) La Régie s'engage à ce que la carte soit utilisée selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
- d) Monsieur Carrier soit autorisé à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard de la carte émise, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'il ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à cette carte;

CA-20-2134





No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- e) Monsieur Carrier puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte de la carte, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées de la carte ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées à la carte, le cas échéant;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams  
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

DE PRENDRE acte du préambule de la présente résolution;

DE REQUÉRIR de « Visa Affaires Desjardins » l'émission d'une carte de crédit pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au nom et pour le montant suivants :

- Marco Carrier, Directeur par intérim : 10 000,00 \$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### POINT 7

#### AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION

##### POINT 7.1 RÉSOLUTION

Règlement 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne – Avis de motion et de dépôt de projet

Je, Monsieur Alexandre Bélisle, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « *Règlement 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne* ».

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration.

L'ajout suivant est requis au projet de règlement avant son adoption à la prochaine séance du Conseil d'Administration :

- L'alinéa 7 du chapitre I est amendé en ajoutant l'expression « *Les assemblées peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence* » à la fin du paragraphe;

Une dispense de lecture est également demandée lors de l'adoption de ce règlement.

CA-20-2135





No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### **POINT 8** **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

#### **POINT 8.1** **CORRESPONDANCE**

##### **I. Soumise au Comité Exécutif du 11 mars 2020 :**

- a) 3 mars 2020 Marie-Ève Tanguay, représentante des cadres retraités  
‣ Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent  
Re : Régime complémentaire de retraite des employés cadres de la RSL

##### **II. Soumise au Conseil d'Administration du 25 mars 2020 :**

- b) 5 mars 2020 Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière  
‣ Bélanger Sauvé avocat  
Re : Audition – dossier P-104

#### **POINT 8.2** **TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL**

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

### **POINT 9** **VARIA**

Monsieur Marco Carrier informe les délégués de la visite du Directeur Bruno Pasquini à la dernière réunion du Comité exécutif du 11 mars dernier lors de laquelle il a informé les membres de sa décision de mettre fin à sa carrière et de ne pas solliciter de renouvellement de son mandat qui se termine le 28 juin 2020.

#### **POINT 9.1** **RÉSOLUTION** **Motion de remerciements**

ATTENDU que le Directeur Bruno Pasquini a pris la décision de mettre fin à sa carrière et de ne pas solliciter de renouvellement de son mandat qui se termine le 28 juin 2020;

ATTENDU que les membres du Conseil d'administration, tiennent à remercier ce policier de trente-neuf (39) années au sein de la communauté policière pour le travail accompli tout au long de sa carrière mais, plus particulièrement encore, pour les cinq (5) années passées au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU qu'ils désirent souligner son intégrité, sa disponibilité et sa collaboration continue avec la Direction de l'organisation;

CA-20-2136



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy  
APPUYÉ PAR tous les membres du Conseil d'Administration

ET RÉSOLU :

DE REMERCIER Monsieur Bruno Pasquini pour son travail assidu et son professionnalisme à titre de Directeur de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 10** **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

### **POINT 11** **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

CA-20-2137

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau  
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

  
NATHALIE GUÉRIN  
Secrétaire-Trésorière

  
YVES CORRIVEAU  
Président